

2^e  **BAROMÈTRE**
DE LA **PRÉCARITÉ**
ÉTUDIANTE
édition 2025

DOSSIER DE PRESSE

presse@fage.org

06 75 33 79 30

www.fage.org

79 rue Périer - 92120 MONTROUGE



SOMMAIRE

<u>Avant-propos</u>	3
<u>Présentation du baromètre</u>	4
<u>Profil des répondantEs</u>	5
<u>Des étudiantEs délaisséEs par le système d'aides sociales</u>	6
<u>FOCUS : ÉtudiantEs internationauxALES</u>	8
<u>Des étudiantEs dont l'état de santé devrait alerter</u>	9
<u>Les bénéficiaires témoignent</u>	14
<u>Réformer les bourses ?</u>	15
<u>Qu'est-ce que la FAGE ?</u>	16

2/3

**des bénéficiaires
sautent des repas
toutes les semaines**

AVANT-PROPOS

Alors que le coût de la rentrée 2024 s'élevait à 3157€, étudier devient un luxe. La précarité étudiante n'est en effet pas qu'une question de chiffres ; c'est une réalité qui se vit au quotidien, et notamment chez les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Derrière chaque parcours universitaire, il y a des défis financiers, sociaux et psychologiques auxquels des jeunes font face, mettant en péril leur avenir et leur réussite. Le Baromètre de la précarité étudiante de la FAGE est une enquête réalisée auprès des bénéficiaires des AGORAé, épiceries sociales et solidaires étudiantes de la FAGE, mettant en lumière la situation critique de cette population, touchée de plein fouet par une précarité grandissante.

La FAGE, première organisation représentative étudiante, se mobilise au quotidien pour répondre à l'urgence sociale qui touche les jeunes. En défendant leurs droits et en développant des projets adaptés à leurs besoins, elle agit concrètement pour améliorer leurs conditions de vie. 2011 a ainsi marqué le lancement du projet AGORAé. Ces 43 épiceries sociales et solidaires étudiantes ont pour objectif d'accompagner les bénéficiaires de façon multifactorielle. Grâce au travail des fédérations et au soutien de ses partenaires, le réseau des AGORAé a grandi, accompagnant quotidiennement des dizaines de milliers d'étudiantEs. Les AGORAé, au même titre que les associations d'aide alimentaire, restent tout de même une réponse de dernière instance, rendue nécessaire par l'absence de politiques publiques à la hauteur.

65%, soit environ 2/3 des bénéficiaires des AGORAé sautent des repas. Ce constat souligne des évidentes conséquences plurielles sur la santé et le bien-être de dizaines de milliers d'étudiantEs en France. En plus de devoir faire des choix radicaux pour leur qualité de vie au quotidien, beaucoup de jeunes doivent se salarier pour pouvoir payer un logement et se rendre à des distributions alimentaires pour limiter les conséquences de la pauvreté étudiante sur leur quotidien. Cette charge mentale ne permet pas d'étudier dans de bonnes conditions : 83% des bénéficiaires ressentent de ce fait un effet négatif sur leur réussite académique.

Ces chiffres interpellent : ils révèlent les arbitrages impossibles auxquels sont confrontés de trop nombreux jeunes, contraints parfois de choisir entre étudier et se nourrir. Aujourd'hui, nous lançons un cri d'alerte face à la hausse alarmante du nombre de jeunes dépendant de l'aide alimentaire, symptôme d'un système d'aides sociales défaillant qui abandonne sa mission première : permettre à chacunE de vivre dignement et de s'émanciper. Alors que plus de la moitié des bénéficiaires des AGORAé est exclue du dispositif des bourses sur critères sociaux, il devient urgent que le gouvernement engage une réforme en profondeur de notre système d'aides. Celui-ci doit devenir un véritable rempart contre les vulnérabilités sociales qui frappent la jeunesse aujourd'hui. De plus, la FAGE souhaite rappeler via ces chiffres qu'une potentielle hausse des frais d'inscription universitaire serait le coup de massue de trop pour les étudiantEs. Ce n'est pas aux jeunes de pallier le manque de financement public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

PRÉSENTATION DU BAROMÈTRE

Le baromètre de la précarité étudiante est une enquête réalisée auprès de 825 étudiantEs bénéficiaires des AGORAé. Cette enquête a été diffusée aux bénéficiaires entre février et décembre 2024, portant sur leur situation sur les années 2023-2024.

Les AGORAé, une réponse plurielle à la précarité étudiante



Les AGORAé sont des espaces d'échanges et de solidarité comprenant un lieu de vie ouvert à toutes et tous, ainsi qu'une épicerie solidaire accessible selon des critères sociaux. Créées par et pour les jeunes, ces lieux inclusifs visent à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès et la réussite des études supérieures.

Depuis leur lancement par la FAGE en 2011, 43 AGORAé se sont implantées sur l'ensemble du territoire pour répondre à la précarité grandissante des étudiantEs. Elles proposent des produits alimentaires, d'hygiène et de première nécessité à des prix réduits, entre 10 % et 20 % des tarifs du marché, facilitant ainsi l'accès à une alimentation saine et équilibrée.

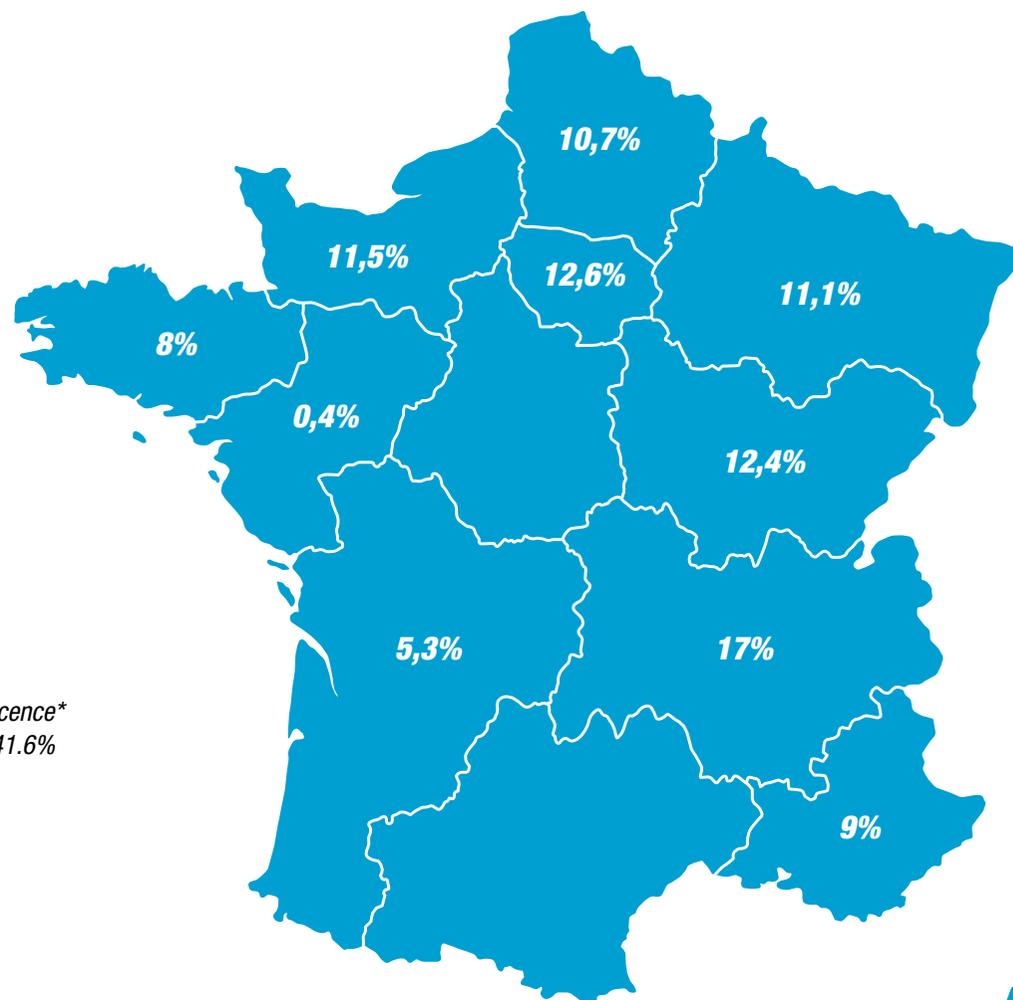
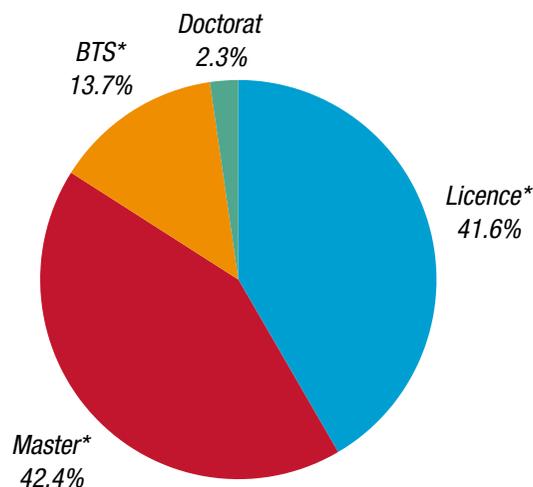
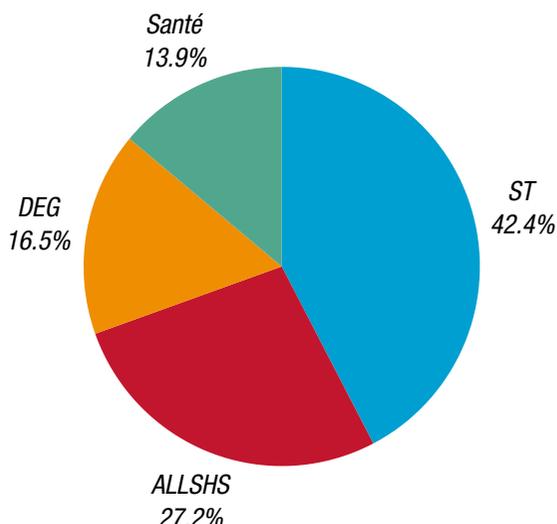
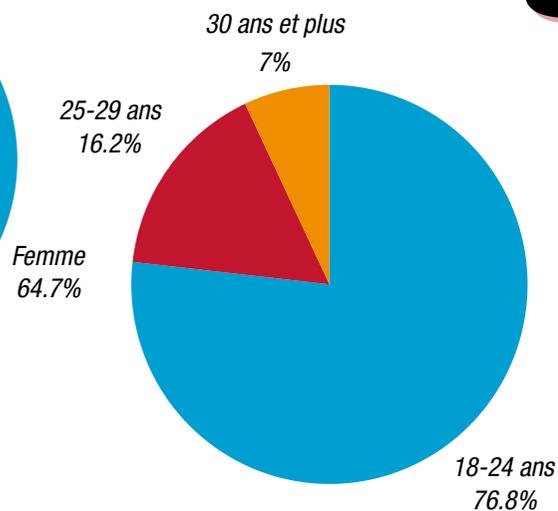
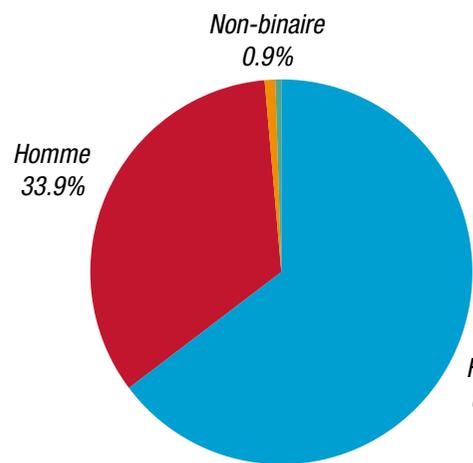
Les AGORAé ne se limitent pas à leur fonction d'épicerie solidaire : elles se distinguent par leur rôle de lieux de vie. Ces espaces favorisent les échanges, la convivialité et la mixité sociale, tout en proposant divers services, ateliers et animations. Parmi les thématiques abordées figurent la cuisine, la santé, la citoyenneté et bien d'autres. Les AGORAé accompagnent également les étudiantEs dans leurs démarches, qu'il s'agisse d'accès aux aides sociales, aux soins, au logement ou à l'administratif, tout en leur offrant des moments de répit grâce à des activités culturelles, sportives ou des séjours.



Enfin, les AGORAé encouragent l'engagement sous toutes ses formes. Elles valorisent l'implication des bénévoles, accueillent des volontaires en service civique et offrent aux bénéficiaires un espace d'expression et de participation active. Véritables leviers d'entraide et de solidarité, les AGORAé placent les jeunes au cœur de leur projet.

PROFIL DES RÉPONDANT·ES

825 BÉNÉFICIAIRES



* ou équivalent

ST = Sciences et Technologies

DEG = Droit, Économie et Gestion

ALLSHS = Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

DES ÉTUDIANT·ES DÉLAISSÉ·ES PAR LE SYSTÈME D'AIDES SOCIALES

Accès aux aides sociales

Pour commencer, l'enquête s'est penchée sur l'accès aux aides sociales des bénéficiaires. Les étudiantEs ayant recours aux épiceries sociales et solidaires du réseau de la FAGE sont identifiéEs comme particulièrement vulnérables financièrement. Pourtant, près de 63% d'entre elles et eux ne touchent aucune aide, qu'elle soit une bourse du réseau des œuvres, des régions ou même une aide ponctuelle. Une inefficacité du système d'aides sociales, dans son incapacité à cibler les publics et son éviction chronique des étudiantEs les plus fragiles, est donc à relever. Il est à relever également que les aides ponctuelles ne sont que trop peu sollicitées par les jeunes par méconnaissance du dispositif.

AUCUNE BOURSE OU ASA (63%)

**BOURSES SUR
CRITÈRES
SOCIAUX (30%)**

**ASAA/
ASAP
(7%)**

ASA(A/P) : Aide Spécifique d'Allocation Annuelle / Ponctuelle

63%

**des bénéficiaires
ne touchent aucune
bourse en études.**

58% ne sont pas éligibles.

**15% ont fait une ou plusieurs
demandes qui ont été refusées.**

14% n'ont pas essayé de faire la demande.

10% n'ont pas réussi à faire la demande.

**3% n'ont pas réussi à avoir de rendez-vous
avec unE assistantE sociale.**

En conséquence la FAGE demande :

- **L'augmentation du taux d'emploi des professionnelLEs de l'assistance sociale pour proposer un réel accompagnement humain aux étudiantEs**
- **L'accès facilité et une communication massive sur les aides spécifiques et d'urgence du CROUS**

DES ÉTUDIANT·ES DÉLAISSÉ·ES PAR LE SYSTÈME D'AIDES SOCIALES

Logement **1^{ER}** poste de dépenses dans le budget d'unE étudiantE

60%
des bénéficiaires
n'ont pas de
logement CROUS.

Si les aides sociales sont peu accessibles aux bénéficiaires des AGORAé, le logement étudiant représente lui une charge tout aussi importante que pour toutE étudiantE dans l'enseignement supérieur. L'enquête de l'OVE sur les conditions de vie étudiante en 2023 et la consultation BOUGE TON CROUS montrent effectivement que le logement est le premier poste de dépense pour les étudiantEs. Malgré une précarité qui n'est plus à prouver, 60% des étudiantEs ne bénéficient pas d'un logement au CROUS. Ainsi, plus de la moitié des bénéficiaires se tournent vers le parc locatif privé, où les loyers sont de plus en plus élevés. Concernant les aides au logement, près de 25% des répondantEs n'ont pas accès à ces aides, creusant toujours plus profondément le gouffre financier que représentent les dépenses liées au logement.

1/4 des bénéficiaires ne touche pas d'APL.

En conséquence la FAGE demande :

- Le gel des loyers et charges locatives des logements CROUS
- La construction massive de logements étudiants par un investissement du gouvernement, et la cession gratuite, ou à prix fortement décoté, du foncier public pour des projets de production de logements CROUS ou résidences conventionnées
- La revalorisation du montant des APL et l'augmentation de la part du montant dédiée au paiement des charges
- La suppression du mois de carence des APL, pour prendre en compte le rythme spécifique aux étudiantEs et leur forte mobilité

ÉTUDIANT·ES INTERNATIONAUX·ALES

60,2% des bénéficiaires sont des étudiantEs internationauxALES.

Aujourd'hui, les étudiantEs internationauxALES représentent 60,2% de nos bénéficiaires, cela s'explique notamment par une différenciation d'accès aux aides sociales que ce soit les bourses ou aides ponctuelles et par une application croissante des frais différenciés pour les étudiantEs hors Union-européenne. En effet, les étudiantEs internationauxALES doivent souvent faire face à des frais de scolarité jusqu'à 16 fois plus élevés que ceux des étudiantEs nationauxALES. À cela s'ajoute une lourdeur administrative persistante, qui complique encore davantage l'accès à leurs droits pour ces étudiantEs qui ne peuvent déjà pas bénéficier de toutes les aides étudiantes à leur arrivée en France. Cette situation de précarité se reflète notamment dans le recours aux dispositifs complémentaires de soutien alimentaire : 55,3% des bénéficiaires nationauxALES déclarent en avoir besoin contre 78,5% des bénéficiaires internationauxALES, soit deux fois plus.



It put me in a situation of constant stress.

Étudiante internationale à Clermont Ferrand (Master, 18-25 ans)



Si ma situation financière ne change pas, j'ai 2 solutions : arrêter mes études et juste travailler pour rester vivre ou rentrer dans mon pays.

Étudiante internationale à Lille (Licence, 18-25 ans)



It is complicated, I need money to work, I dont want to stop my studies, but it is difficult to keep both.

Étudiante internationale à Grenoble (BTS, 18-25 ans)

En conséquence la FAGE demande :

- **La suppression en urgence du palier maximal d'exonération des frais d'inscription de 10% pour les établissements d'enseignement supérieur**
- **La suppression des droits différenciés pour les étudiantEs extra-communautaires pour les réaligner sur les frais d'inscription nationaux**
- **L'extension de l'exonération automatique des frais d'inscription, accordée aux étudiantEs réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire, à toutes les personnes en situation d'exil**
- **Un accès aux bourses sur critères sociaux dès l'arrivée en France des étudiantEs extra-communautaires**

DES ÉTUDIANT·ES DONT L'ÉTAT DE SANTÉ DEVRAIT ALERTER

Alimentation **1**^{ÈRE} variable d'ajustement budgétaire d'unE étudiantE

Le logement étant le premier poste de dépenses pour les étudiantEs, l'alimentation devient une variable d'ajustement budgétaire. La consultation BOUGE TON CROUS révélait d'ailleurs en janvier 2024 que près de 20% des étudiantEs ne mangent pas à leur faim. En effet, le budget mensuel est drastiquement réduit donc des choix doivent être faits, ce qui induit souvent des sacrifices sur les dépenses alimentaires ou de première nécessité. Cette pression financière n'est pas sans conséquence pour les bénéficiaires : près de deux tiers des bénéficiaires sautent des repas chaque semaine, et pour 30,22 % d'entre elles et eux, cela représente quatre repas ou plus. De plus, 71 % des bénéficiaires déclarent même devoir recourir à d'autres distributions alimentaires pour subvenir à leurs besoins.

66%
des bénéficiaires sautent des repas toutes les semaines.

Parmi elles et eux, 30,2% en sautent au moins 4 par semaine.

71% **des bénéficiaires doivent recourir à d'autres distributions alimentaires pour subvenir à leurs besoins.**

DES ÉTUDIANT·ES DONT L'ÉTAT DE SANTÉ DEVRAIT ALERTER

Alimentation Environ **20%** des étudiantEs ne mangent pas à leur faim.
Consultation BOUGE TON CROUS, FAGE, 2024

La principale raison de ces sauts de repas est financière, citée par 85,71 % des bénéficiaires. Le manque de temps (57,1%) et l'absence d'options de restauration à proximité (17,9%) contribuent également à cette situation. Les emplois du temps sont souvent très chargés, avec des pauses déjeuner courtes : l'insuffisance de restaurants universitaires à tarification sociale sur tous les campus rend parfois impossible l'accès à un repas équilibré et abordable. Ces privations alimentaires affectent directement la santé physique et mentale des étudiantEs, ainsi que leur capacité à réussir leurs études.

MANQUE D'OFFRE
(18%)

MANQUE DE TEMPS
(57%)

MANQUE D'ARGENT
(86%)

Raisons des sauts de repas pour les bénéficiaires en sautant au moins 4 par semaine

5,5/10 Auto-évaluation du caractère sain et équilibré des repas des bénéficiaires.

Il ne s'agit pas seulement de permettre aux étudiantEs de manger, mais de leur offrir la possibilité de manger sainement. Les bénéficiaires des AGORAé évaluent la qualité de leur alimentation comme étant "saine et équilibrée" à peine au-dessus de la moyenne.

En conséquence la FAGE demande :

- **L'ouverture des repas CROUS à 1€ pour toutes et tous**
- **L'accès à la restauration à tarification sociale sur l'ensemble des sites de formation, dont les villes universitaires d'équilibre (VUE), et le développement de conventionnements, notamment proches des lieux de stage**
- **Le développement d'expérimentations de la sécurité sociale de l'alimentation, afin d'aboutir à terme à une généralisation du dispositif, sous conditions d'universalité, de fonctionnement démocratique et de financement adapté aux enjeux sociaux**

DES ÉTUDIANT·ES DONT L'ÉTAT DE SANTÉ DEVRAIT ALERTER

Santé

40%
des bénéficiaires renoncent aux soins.

La moitié y renonce pour des raisons financières.

RAISON FINANCIÈRE (49%)

MANQUE DE PROS (27%)

AUTRES (23%)

Le phénomène d'ajustement budgétaire ne se limite pas à l'alimentation, affectant même l'accès aux soins des bénéficiaires. 40 % des bénéficiaires des AGORAé ont dû renoncer à des soins, et pour près de la moitié d'entre elles et eux (49,4%), la raison est financière. Ce renoncement se traduit par une auto-évaluation de leur santé à seulement 6,8/10 en moyenne. Par ailleurs, le niveau d'anxiété déclaré est particulièrement préoccupant, atteignant 6,7/10. Ces chiffres illustrent les effets délétères de la précarité sur le bien-être global des étudiantEs et appellent à des actions concrètes pour leur permettre d'accéder aux soins nécessaires et vivre dans des conditions décentes. Améliorer la santé physique et mentale des étudiantEs, c'est avant tout prévenir l'apparition des troubles liés au stress, à l'anxiété et donc à des conditions de vie, d'études néfastes. Il est donc plus que nécessaire de pouvoir prioriser une approche préventive sur la source des troubles.

6,8/10

Auto-évaluation de l'état de santé des bénéficiaires.

En conséquence la FAGE demande :

- **Sur le volet préventif, des politiques de santé mentale axées sur l'amélioration des conditions de vie des étudiantEs comme la pauvreté étudiante, notamment par une réforme des bourses (voir p.16), et non uniquement les soins en santé mentale**
- **Sur le volet curatif, l'accord de la complémentaire santé solidaire (C2S) à l'ensemble des étudiantEs et l'augmentation du nombre de psychologues dans les SSE et BAPU pour correspondre aux recommandations internationales, soit 1 psychologue pour 1500 étudiantEs**

DES ÉTUDIANT·ES DONT L'ÉTAT DE SANTÉ DEVRAIT ALERTER

Impact de l'inflation

Selon l'INSEE, les jeunes âgés de 18 à 24 ans constituent aujourd'hui la tranche d'âge la plus touchée par la précarité en France. Cette situation est impactée négativement par l'inflation : 92,4% des bénéficiaires confient en subir un impact négatif. Cette hausse des prix a en effet modifié leurs habitudes de consommation, contraignant 88,2% d'entre elles et eux à réduire leurs dépenses alimentaires et d'hygiène, tandis que 34,3% limitent l'usage du chauffage pour faire face à ces difficultés.

92% des bénéficiaires ressentent l'impact négatif de l'inflation.

Réduction des dépenses alimentaires

88%

Limitation de l'utilisation du chauffage

34%

6,7/10 Auto-évaluation du niveau d'anxiété des bénéficiaires.

DES ÉTUDIANT·ES DONT L'ÉTAT DE SANTÉ DEVRAIT ALERTER

Salariat

88% des bénéficiaires salariéEs le sont par nécessité.

Cette situation de précarité chronique contraint 42% des jeunes à se salarier en France, d'après la consultation BOUGE TON CROUS de 2024. Pour 87,5% des bénéficiaires qui ont un emploi étudiant, le recours au salariat n'est pas un choix, mais une nécessité absolue pour couvrir leurs besoins. Ce phénomène accentue les inégalités sociales et compromet la réussite académique, créant un cercle vicieux autour de leur situation de précarité. Le salariat étudiant a des conséquences négatives majeures sur la vie étudiante : 70,6% des bénéficiaires salariéEs déclarent que leur emploi nuit à leur parcours universitaire.

71% des bénéficiaires salariéEs ressentent un impact négatif sur leur réussite.

Le baromètre de la précarité étudiante met ici en évidence les répercussions d'une pauvreté chronique et multifactorielle. Bien que ses conséquences affectent tous les aspects de la vie des jeunes, sa cause principale reste unique et prend racines dans le fonctionnement du système d'aides sociales.

LES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT



Sans vous, mon année n'aurait pas été possible sur le plan financier.

Étudiante à Nice (Diplôme en santé, 25-30 ans)



La précarité m'a fait prolonger mes études.

Étudiante à Paris (Doctorat, 30 ans et +)



En tant qu'étudiante étrangère en difficulté je ne pouvais pas m'en sortir financièrement.

Étudiante à Nanterre (Master, 18-25 ans)



J'ai arrêté mes études pour les reprendre après avoir travaillé pour mettre de l'argent de côté.

Étudiant à Poitiers (Master, 25-30 ans)



J'ai du prendre un job étudiant qui me prend du temps sur mes études.

Étudiante à Lyon 1 (Licence, 18-25 ans)



J'ai de l'anxiété liée à l'argent et une vraie peur de manquer surtout à la fin de mes études.

Étudiante à Paris-Saclay (Master, 25-30 ans)



Je pense arrêter mes études ou arrêter provisoirement afin de travailler.

Étudiante à Paris (Master, 25-30 ans)



J'ai renoncé à l'achat de certains bouquins.

Étudiante à Besançon (Diplôme en santé, 18-25 ans)



Situation compliquée mais j'ai envie de continuer mes études.

Étudiante à Brest (Licence, 18-25 ans)



J'ai déjà pensé à ne pas faire le second semestre au détriment d'un job étudiant.

Étudiant à Dijon (Licence, 18-25 ans)

L'URGENCE D'UNE RÉFORME DES BOURSES

63% des bénéficiaires de AGORAé ne touchent aucune bourse. Ce chiffre est la preuve que le système de bourses étudiantes est défaillant, inadapté aux réalités et nécessite en urgence d'être réformé. En mars 2023, Sylvie Retailleau annonçait une revalorisation du montant des bourses sur critères sociaux ainsi que la hausse des plafonds d'attribution. Cette mesure a permis un accès aux bourses à plus d'étudiantEs et représente une première victoire. Cependant, ces mesures nécessaires sont loin d'être suffisantes, et une 2^e partie de la réforme, essentielle, a été annoncée pour la rentrée 2025. Même en période d'instabilité politique et de volonté de restriction budgétaire, la pauvreté étudiante ne peut plus attendre. Faire des économies sur la jeunesse, c'est accepté de faire des économies sur l'avenir. Afin de garantir un enseignement supérieur plus juste et accessible à toutes et tous, la FAGE demande urgemment la mise en place d'une réforme profonde et équitable du système d'aides sociales à l'étudiantE.

OBJECTIF 1 MILLION

Pour répondre à l'urgence sociale, la FAGE demande :

- L'élargissement du nombre de boursierEs, avec un objectif direct d'1 million d'étudiantEs bénéficiaires
- L'indexation des plafonds d'accès aux bourses sur le SMIC et de leur montant sur l'inflation
- La territorialisation par la mise en place d'un montant forfaitaire supplémentaire, prioritairement en Île-de-France
- L'ouverture des bourses sur critères sociaux aux étudiantEs extra-communautaires et doctorantEs non financésEs
- Le transfert de compétences des bourses des formations sanitaires et sociales des régions vers les Crous
- La mise en place d'un guichet unique d'aides sociales étudiantes sous la forme du Dossier Social Etudiant

Pour permettre l'émancipation de toutes et tous, la FAGE demande :

UNE BOURSE ACCESSIBLE **1** à toutes et tous

L'État doit garantir à chaque étudiantE de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, avec des ressources a minima supérieurs à 50% du revenu médian, via un apport compensatoire selon les ressources initiales de l'étudiantE.

DÉFAMILIALISATION : pour une réelle appréciation de la situation propre de l'étudiantE **2**

Le système d'aides sociales à l'étudiantE doit passer d'une logique familialisée à un fonctionnement basé sur la solidarité nationale, reposant sur une bourse compensatoire. Ainsi, il est de la responsabilité de l'État de verser la différence entre les ressources perçues par l'étudiantE et le seuil de pauvreté. Le ou la jeune doit être considéréE comme unE citoyenNE à part entière, existant hors de son foyer familial. Il convient donc de mettre fin au rattachement parental dès l'entrée dans le supérieur.

TERRITORIALISATION **3**

L'aide sociale à l'étudiantE doit être territorialisée afin de s'adapter aux besoins propres à chacunE. Sur les territoires déterminés comme zones tendues, dont le coût de la vie excède fortement la moyenne nationale, il doit être prévu un supplément au montant de base.

QU'EST-CE QUE LA FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation étudiante de France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2000 associations et syndicats. La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances et de favoriser la réussite dans le système éducatif.

C'est pourquoi elle met en œuvre des projets concrets visant à améliorer les conditions de vie et d'études des jeunes, et déploie des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. Ses actions de terrain incluent la gestion de services et d'œuvres répondant aux besoins sociaux, faisant de la FAGE une actrice clé de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation représentative étudiante par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Indépendante des partis politiques, des syndicats de salariéEs et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et inclusive. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée Jeunesse et Éducation Populaire par le Ministère chargé de la Jeunesse. À travers ses nombreuses initiatives, la FAGE offre aux jeunes un puissant levier citoyen pour débattre, entreprendre des projets et affirmer leur place dans la société.



CONTACT

Elisa MANGEOLLE

Porte-parole

presse@fage.org

06 75 33 79 30